

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

Commission du 19 janvier 2026

Présents : Thierry BOKOBZA (Président), MM Jean-Éric INACIO, Laurent PATRIGEON, Didier PELLETIER, Luis PEDRO GOMES, Melvin GOMES, Julien RODRIGUES LOPES Mme, Laetitia GRIVOT

Stéphane PILLEMONT représentant la CDA,

Absents excusés : MM. Adrien BARROIS, Michel LOUVEL, Jean-Luc BOIVIN, Tony GABIER, Thierry COLOMBO, Mme Yvane JONNAIS, Monique ELISABETH

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

COURRIER

MANTES USC

Demande du club pour intégrer les différents dispositifs, car il a réalisé plusieurs demandes de licences.

La Commission, après vérifications :

- U6-U7 : 3 licenciés : Aucune équipe ne sera inscrite sur la phase en cours.
- U8-U9 : 9 licenciés : Une seule équipe a été engagée pour la phase, et la Commission en restera là.
- U10-U11 : 17 licenciés : La Commission vous intègre 1 équipe en Critérium sans distinction d'âge à 1 équipe jusqu'à la fin de la phase et vous en mettra 2 lors de la prochaine phase.

CATEGORIE U6-U9

La Commission vous informe que désormais tous les plateaux U6 à U9 seront publiés sur la plateforme FAL, accessible directement sur footclubs ou sur notre site internet à la rubrique épreuves. Ce changement n'est pas anodin et va vous demander une appropriation du suivi.

En effet, désormais, plus aucune feuille de plateau ne sera à envoyer par mail, mais à charger directement sur la plateforme, il va donc falloir que chaque responsable ait un compte footclubs, lui permettant d'accéder à FAL.

Ce compte lui servira ensuite pour inscrire les équipes, car à compter des plateaux de mars, toutes les inscriptions se feront également sur ce module.

Cette démarche s'inscrit dans un processus de numérisation encore plus accrue du suivi des plateaux, avant d'autres évolutions à venir que la F.F. a décidé de mettre en place.

PLATEAUX U7

CROISSY US

Le club nous informe ne pouvoir ni accueillir ni participer à un plateau en raison d'un manque d'encadrement.

Le club de PORT MARLY se propose de le recevoir.

La Commission prend note et décide plateau à jouer à PORT MARLY CS.

PLATEAUX U9

PARIS SAINT GERMAIN FC

Pris note du courrier du club concernant l'amende infligée la semaine dernière pour absence non excusée à plateau. Elle maintient néanmoins son amende, en rectifiant son montant, qui est de 30€ et non 40€, en application de l'annexe 2 RS DYF. En complément, la Commission regrette votre absence car elle suppose que vous étiez au courant avant la publication des plateaux que vous n'étiez pas disponible à cette date, et que vous aviez toute la liberté de ne pas vous inscrire pour le 17/01.

CATEGORIE U10-U11 CRITERIUMS U10 & U1

LIMAY ALJ

Le club réagit à la décision prise par la Commission la semaine passée qui maintenait son amende pour feuille de match manquante.

La Commission prend note et vous informe qu'elle maintient sa décision, pour les raisons expliquées dans son mail envoyée la semaine dernière. Concernant votre problématique de ressources humaines, bien qu'elle en soit consciente, elle ne peut en tenir compte à partir du moment où un rappel a déjà été émis.

La Commission est disponible pour vous recevoir et ainsi échanger sur les problématiques que vous rencontrez.

2 équipes du 24/01/26

55095845/55095933 : VILLENNES ORGEVAL FC 3 4 / MEZIERES AJSL 1 2

Demande du club de VILLENNES pour jouer ces rencontres à 9h30. L'horaire étant non dérogatoire, la Commission demande l'accord du club de MEZIERES.

CHALLENGES PLATEAUX U10-U11

Les plateaux de la 3ème journée du Challenge Régional U11 et du Challenge Départemental U10 qui se dérouleront le samedi 7 février, sont disponibles [en cliquant ici](#).

Les plateaux du Challenge DYF seront diffusés prochainement.

CATEGORIE U12-U13 CRITERIUMS U12 & U13

Par année du 24/01/26

55096900/59097152 : VILLENNES ORGEVAL FC 2 3 / HOUILLES ACO 2 3

Demande du club de VILLENNES pour jouer ces rencontres à 12h30. L'horaire étant dérogatoire, la Commission donne son accord.

FESTIVAL FOOT U13

Les plateaux de la 4ème journée qui se dérouleront le samedi 7 février, sont disponibles [en cliquant ici](#).